

PROGRAMMATION DE LA CITE EDUCATIVE DE LE PORT

ANNEE 2020

Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil municipal de la programmation Cité éducative 2020 de Le Port.

Contexte

La ville de Le Port a été labellisée Cité éducative le 5 septembre 2019.

A travers la signature de la convention triennale 2020-2022, les co-pilotes (Préfecture, Rectorat, Ville) s'engagent à déployer les actions inscrites au sein de la programmation sur le territoire. La Cité éducative, en lien étroit avec le Contrat de Ville de Le Port, est soutenue par le dynamisme conjugué du Projet Éducatif Enfance Jeunesse 2018-2021 et des projets de réseau de l'éducation prioritaire. Elle vise à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Suite à la crise sanitaire liée au Coronavirus et le confinement induit par celle-ci, la programmation 2020 Cité éducative a été remaniée. D'une part, afin d'ajuster le calendrier de réalisation des actions et d'autre part, afin de déployer des actions nouvelles répondant au plus près aux besoins des jeunes portoïses générés par la crise sanitaire.

Objectifs et enjeux de la Cité éducative

Afin de garantir, la cohérence et l'ambition des actions accompagnant le jeune vers la réussite, l'épanouissement et l'insertion, la Cité éducative déploie ses actions en fonction des objectifs suivants :

- promouvoir la continuité éducative ;
- conforter le rôle de l'école ;
- ouvrir le champ des possibles.

L'ambition de la Cité éducative de Le Port n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants. Pour cela et afin de répondre au plus près aux besoins des habitants, les enjeux locaux suivants sont les défis à relever par les acteurs du territoire :

1. réduire l'impact des déterminismes sociaux sur les réussites scolaires et éducatives ;
2. renforcer les alliances pour la réussite éducative ;
3. garantir un parcours ambitieux pour chaque élève et chaque jeune ;
4. faire de la cité un lieu d'accès à la culture et d'ouverture sur le monde ;
5. proposer un environnement de vie propice à l'épanouissement et au développement de chacun.

Programmation financière 2020

Le budget global de la Cité éducative de Le Port pour l'année 2020 s'élève à 1 004 615 €. A travers la signature de la Convention triennale, l'Etat s'engage à subventionner la Cité éducative de Le Port à hauteur de 400 000 € par an pendant 3 ans.

La part Ville (dont valorisation) s'élève à 285 315 €. Des co-financeurs tels que le Département et la CAF sont également engagés dans la démarche (voir annexe 2 : Répartition financière de la programmation 2020 Cité éducative)

22 actions sont inscrites au sein de la programmation financière, elles sont portées par les services de la ville de Le Port, l'Éducation Nationale et le Réseau OTE, le détail des actions et leur financement sont intégrés au sein de l'annexe 1 : Tableau synthétique de la programmation 2020 Cité éducative.

Le réajustement de la programmation 2020 Cité éducative permet le déploiement d'actions nouvelles sur le territoire telles que les suivantes :

- l'acquisition de tablettes pour le 1^{er} et 2nd degrés, afin de lutter contre la fracture numérique ;
- l'accompagnement des familles à l'usage du numérique.

Afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire, la Cité éducative intervient à travers ses actions et ses partenariats nouveaux sur les champs suivants :

- la réussite éducative ;
- la persévérance, la pré-insertion et l'insertion professionnelle ;
- la citoyenneté, le climat scolaire et l'école inclusive ;
- la culture, l'innovation et le numérique ;
- la santé, le sport et le bien-être.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de prendre acte de la programmation financière 2020 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes relatifs à cette mise en œuvre ;
- d'autoriser le Maire à prendre toute disposition nécessaire et inhérente à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE 1- Tableau synthétique de la programmation 2020 Cité éducative

N°	Intitulé de l'action	Porteur	Financement 2020 (dont contributions volontaires)				Informations
			Mairie	ANCT Cité éducative	Autres	Total	
1	Dispositifs passerelles Ecole Famille	Mairie	40 000,00 €	47 000,00 €	46 000 CAF 46 000 ANCT - CDV	179 000,00 €	Action proratisée
2	PRE - Renforcement décrochage scolaire	CCAS	5 000,00 €	20 000,00 €	10 000 PST 9 400 CAF 20 000 ANCT- CDV	64 400,00 €	
3	Mercredis loisirs	Mairie	48 565,00 €	42 000,00 €	32 400 CAF 18 000 Participation	140 965,00 €	Action proratisée
4	Parents aux p'tits zonions	Collège Titan	- €	8 000,00 €	7 000,00 €	15 000,00 €	Action proratisée
5	Bien-être pendant la pause méditerranéenne	Mairie	20 000,00 €	25 158,00 €	- €	45 158,00 €	
6	Veilleurs acteurs	Collège Titan	- €	- €		- €	Action reportée
7	Lutte contre les pratiques addictives	Réseau Oté	8 500,00 €	5 000,00 €	8 500 € ANCT CDV	22 000,00 €	
8	Classes de ville	Mairie	9 000,00 €	4 000,00 €	40 000 € (0,5ETP)	53 000,00 €	
9	Nout zoli cité	Mairie					Action reportée
10	Learning centers	Collège Titan	- €	14 842,00 €	20 000,00 €	34 842,00 €	
11	Enseignement artistique musical et instrumental	Mairie	2 000,00 €	34 000,00 €		36 000,00 €	Action proratisée
12	Microfolie	Mairie	2 000,00 €	35 000,00 €	5 000,00 €	92 000,00 €	Action proratisée
13	Centres de ressources dans les écoles	Mairie	8 000,00 €	20 000,00 €	- €	28 000,00 €	
14	CLEA	Mairie	23 250,00 €	10 000,00 €	- €	33 250,00 €	
15	Bien-être : accès à des pratiques sportives à démocratiser et Licence sportive pour toutes et tous	Mairie	30 000,00 €	25 000,00 €	30 000 € PST 7 000 € CDV	92 000,00 €	
16	Fonds de la cité éducative	Collège Titan	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €	
17	Communication dans la cité	Mairie	4 000,00 €	4 000,00 €	- €	8 000,00 €	Action proratisée
18	Evaluation de la cité	Mairie				- €	Action reportée
19	Renforcement de l'offre sportive par un référent sportif	Mairie				- €	Action reportée
20	Chef de projet Cité éducative	Mairie	35 000,00 €	25 000,00 €	- €	60 000,00 €	
21	Acquisition de tablettes	Mairie/EN	- €	60 000,00 €		60 000,00 €	Action nouvelle
22	Accompagnement des familles à l'usage du numérique	AGAME	- €	6 000,00 €	5 000 € Fonds d'amorce 2019 Collège TITAN	11 000,00 €	Action nouvelle
Sous-total			285 315,00 €	400 000,00 €	319 300,00 €	1 004 615,00 €	
Total			285 315,00 €	400 000,00 €	319 300,00 €	1 004 615,00 €	

ANNEXE 2 – Répartition financière de la programmation 2020 Cité éducative

